Tropico - Manifeste pour la psychanalyse (La Fabrique éditions)

Entretien avec Franck Chaumon (corrigé)

LENEIDE DUARTE-PLON, de Paris

LDP: Les six auteurs du *Manifeste pour la psychanalyse* estiment que la psychanalyse est menacée par une loi qui prétend réglementer l'exercice des psychothérapies. Pouvez-vous expliquer votre position?

Franck Chaumon: L'origine du Manifeste a été notre refus commun de la proposition de loi qui prétendait réglementer l'exercice des psychothérapies. Loin de penser que cette initiative de l'Etat ne concernait pas la psychanalyse mais seulement les psychothérapies, nous avons jugé que cette affaire apparemment mineure était le symptôme de quelque chose de beaucoup plus sérieux, beaucoup plus important et qu'elle méritait que les psychanalystes s'y affrontent.

LDP: Pourquoi vous avez considéré que cette démarche était importante?

Franck Chaumon: Dans un premier temps, la plupart des psychanalystes ont réagi unanimement en disant, "pas de réglementation", et puis très vite, ils ont considéré qu'il fallait au contraire s'en préoccuper et entrer en négociation avec les instances ministérielles pour mieux, disaient-ils en protéger l'exercice. C'est là que nous nous sommes séparés et qu'il nous a semblé de la plus haute importance à la fois de marquer publiquement notre opposition sans concession à toute réglementation (la pétition que nous avons lancée sous le nom de "Manifeste pour la psychanalyse") et de tenter d'ouvrir un débat avec les collègues (d'où la tenue d'un séminaire puis la publication du livre).

LDP: Il n'y a jamais eu d'unanimité?

Franck Chaumon: Au départ on a pu penser qu'il y avait unanimité. Tout le monde a dit: "La réglementation des psychothérapies concerne les psychothérapeutes, or la psychanalyse n'est pas une psychothérapie, il suffit donc que nous restions en dehors de tout cela".Mais très rapidement cette position de

principe forte a été affaiblie du fait même d'un défaut d'analyse de ce qui était en jeu: beaucoup ont considéré qu'il s'agissait principalement d'une intervention du lobby des psychothérapeutes, dont il fallait se prémunir et par conséquent constituer une sorte "d'abri juridique" pour préserver la psychanalyse. La grande majorité des écoles et associations de psychanalyse s'est fondue en un regroupement de nature essentiellement corporatiste, "le Groupe de contact". Faute de saisir l'enjeu symptomatique de l'événement, ils se sont cantonnés à une tactique de protection qui nous semble en réalité constituer un véritable cheval de Troie pour les interventions futures de l'Etat. Faute d'analyser en quoi cet événement mineur faisait symptôme d'une logique nouvelle, la demande de réglementation a été cantonnée par eux au titre d'une péripétie mineure. Cet aveuglement nous semble être lui-même le symptôme d'une carence du mouvement analytique.

LDP: Et pourquoi l'Etat s'intéresse de près à la pratique psychanalytique?

Franck Chaumon: Il y a plusieurs réponses à cette question. La première consiste à dire que de tout temps l'exercice de la psychanalyse et le mode de désignation des analystes ou plutôt le "devenir analyste" ont été profondément antinomiques de la logique étatique.Cela fut le cas du temps même de Freud ;nous faisons grand cas dans le livre de l'affaire Reik qui, n'étant pas médecin, fut trainé devant les tribunaux pour exercice illégal de la médecine. La réponse de Freud est en tous points remarquable, sans concessions, et aurait pu aisément servir de boussole dans le combat anti-réglementation. C'est en posant la radicale originalité de la psychanalyse au regard de la pratique médicale et en plaçant la cure de l'analyste au cœur même du passage à l'analyste que Freud sape la volonté de contrôle qui caractérise l'Etat dans l'habilitation des professions qu'il reconnaît et contrôle. Ce n'est pas parce que la psychanalyse donne des gages de respectabilité sur le terrain de la médecine qu'elle est reconnue dans sa spécificité, mais c'est l'inverse. La démonstration de Freud est à relire attentivement aujourd'hui, d'autant plus que, on le sait, la position majoritaire des analystes américains ne fut pas celle là, et qu'il est aisé de voir où cela les a mené aujourd'hui. C'est pour des raisons de structure que le passage à l'analyste fait scandale pour une logique d'Etat qui fonctionne à la garantie de la représentation. La médecine, avec ses modes de

contrôle, d'habilitation etd'évaluation s'inscrit par contre parfaitement dans cette logique. Avec les psychothérapies, il s'agit de faire rentrer la psychanalyse dans le giron du discours universitaire. Encore une fois, rien à cet égard de très nouveau, l'antinomie avait été pointée par Freud lui-même, et c'est une des raisons majeures quoique méconnue qui fait que la psychanalyse, pour l'Etat, ne cesse de sentir le souffre.

LDP: Elle échappe au contrôle de l'Etat...

Franck Chaumon: Voilà. Il y a une formule célèbre de Freud qui dit: "La pratique de la psychanalyse ne souffre pas de tiers". Cela se passe entre analyste et analysant et dès que l'on met un troisième terme pour surveiller ce qui se passe, pour le contrôler, pour le garantir, pour l'évaluer, ce n'est plus de la psychanalyse. Cela, c'est quelque chose d'inouï et d'insupportable pour l'Etat. Depuis le départ, cette antinomie du discours analytique et du discours d'Etat est repérable, mais aujourd'hui elle est devenue majeure, pour des raisons que nous devons expliciter.

LDP: En France seulement?

Franck Chaumon: Pas seulement en France, pour la raison que c'est à l'échelle de la planète que l'efficace de ce que Lacan a nommé "discours capitaliste" opère désormais. Lacan a formalisé les différents modes de liens de parole qui selon lui structurent la société et ce faisant il a écrit en quoi le "discours analytique", c'est-à-dire le lien entre analyste et analysant,diffère profondément des autres modalités de liens.

Il a précisé en quoi le discours capitaliste était antinomique du discours analytique. Or ce discours capitaliste non seulement se globalise à l'échelle de la planète, mais il se transforme sous nos yeux sous l'influence d'un courant que l'on nomme néolibéral. Foucault à cet égard nous a donné des éléments essentiels pour en repérer l'efficace nouvelle. Il a précisé en quoi ce discours s'intéresse d'une manière nouvelle à la "gouvernementalité" c'est à dire au mode selon lequel les individus se gouvernent eux-mêmes, se conforment à la logique du discours capitaliste. Il y a une dimension nouvelle, que l'on peut dire de fabrique de la subjectivité néolibérale, qui a investi le champ des relations intersubjectives comme

tel. Et cela, par un outil majeur, celui de la psychologie. Gouverner, c'est de plus en plus s'intéresser aux corps et aux esprits, c'est s'intéresser à l'individu, à la subjectivité. Pour le dire d'une manière brève, ce que l'on nomme souvent psychologisation des rapports sociaux est beaucoup plus que cela puisqu'il s'agit de constituer les modes de subjectivités affines au discours capitaliste. Il faudrait bien sûr avoir ici le loisir de développer cette analyse car elle prête souvent à des raccourcis simplificateurs. Néanmoins, cela suffit pour saisir la portée nouvelle de l'affaire des psychothérapies.

Celles-ci sont désormais parties prenante de l'immense travail de gouvernementalité des subjectivités que l'on voit à l'œuvre partout. Je suppose qu'il en va de même au Brésil, la dimension "psy" des liens sociaux est maintenant prise en charge, organisée, investie par l'Etat néolibéral. On le voit au niveau des conflits sociaux, des conflits de travail, de la violence entre les personnes, des abus sexuels, du nouveau regard hygiéniste porté sur la délinquance, sur l'école, sur la "parentalité" elle-même. Il y a 30 ans Françoise Dolto disait qu'il fallait libérer la parole, surtout celle des enfants, son discours participait d'un mouvement d'émancipation de la parole. Aujourd'hui nous vivons dans le règne inverse d'une prescription de parole généralisée. La nouvelle nomination de ce que les rapports ministériels désignent comme "troubles de la subjectivité", traumas, deuils etc. implique la parole comme thérapie ou rééducation: les psychothérapies sont assignées à cette place. S'occuper de symptômes rebaptisés "risques psychosociaux" est devenu un élément de la biopolitique. C'est pourquoi il faut réglementer l'exercice des psychothérapies et bientôt les évaluer, les définir dans leur durée, leur efficacité, processus déjà largement engagé selon les nouveaux modes de gestion des institutions sanitaires et éducatives.

LDP: Vous pensez que cette loi menace la psychanalyse. Pourquoi?

Le discours capitaliste a ainsi connu dans les trente dernières années un tour supplémentaire, qui implique une gestion des subjectivités. Aux avant-postes de ce travail, les petits fantassins de la normalisation subjective que sont en France les médecins généralistes, premiers prescripteurs de psychotropes, et les psychothérapeutes qui sont assignés à cette place par les rapports ministériels

d'organisation de la "santé mentale". C'est devenu vraiment une affaire d'Etat,énoncée comme telle, au nom de la santé et de la protection des "usagers", selon la définition d'un bien public énoncé dans un vocabulaire strictement néolibéral (le sujet doit être autonome, entrepreneur de lui-même, adaptable etc.).

On pourrait considérer que cette réglementation des psychothérapies ne concerne pas les psychanalystes, dans la mesure même où la psychanalyse s'en distingue radicalement. En effet la psychothérapie se définit de poser au préalable un but à atteindre, celui d'éradiquer le symptôme, de le soulager, ou de restaurer un état antérieur. La psychanalyse se définit au contraire de ne pas se fixer quelque bien que ce soit par avance et de s'en tenir à la règle fondamentale de "dire ce qui vient à l'esprit", ce qui suppose de se laisser mener par la logique de l'inconscient et non par quelque bien préalablement défini et recevable. Si l'on s'accorde avec nous à reconnaître que le discours capitaliste se soutient d'une mise aux normes des formes de subjectivité, alors on comprend que la psychanalyse, en tant qu'elle refuse tout savoir posé par avance comme un bien à acquérir ou auquel se conformer, est par essence subversive. La santé mentale pose des normes de jouissance, déclinées en normes de comportement auxquelles les psychothérapies doivent se conformer. C'est bien sûr particulièrement explicite dans le cas des TCC.

On objectera à cela qu'après tout cela importait peu puisque les projets ministériels distinguaient les psychothérapies de la psychanalyse, dans la mesure où c'était celles-là et non celle-ci qu'il s'agissait de réglementer. Mieux encore, certains de nos collègues, et non des moindres, soutenaient que la psychanalyse se voyait ainsi reconnaître par la loi comme une sorte de discipline indépendante, dans la mesure où "les associations de psychanalyse" pouvaient accorder une validation à leurs membres pour les exempter d'un parcours universitaire supplémentaire pour devenir psychothérapeute. De même que les médecins et les psychologues, les psychanalystes "régulièrement inscrits" dans leurs associations, se voyaient en effet dispensés de la formation à la psychothérapie, imposée par la réglementation. Curieux cheval de Troie que la plupart des psychanalystes n'ont pas su reconnaître, fascinés qu'ils étaient du fait que l'Etat, enfin, "reconnaissait l'existence de la psychanalyse"! Comme s'ils ne pouvaient penser un instant que la reconnaissance de l'Etat se payerait dans un second temps de la volonté d'évaluation que celui-ci

ne manquerait pas d'appliquer auxassociations de psychanalyse, tout comme il le fait pour toutes les autres "formations" qu'il reconnaît comme diplômantes". Il ne faut pourtant pas être grand clerc pour entrevoir que la reconnaissance par les associations se payera un jour de la reconnaissance par l'Etat des associations elles-mêmes. Car comment distinguer les associations respectables des associations de charlatans [1]? On notera le paradoxe: des psychanalystes se sont ainsi félicité d'avoir obtenu une reconnaissance juridique de la formation … à la psychothérapie! D'un côté on soutient que la psychanalyse se distingue radicalement de toute psychothérapie, de l'autre on se réjouit qu'elle soit reconnue par l'Etat comme formatrice à celle-ci. Comprenne qui pourra!

Le risque d'une mainmise par l'Etat n'est pas le produit de notre imagination: la frénésie de réglementation et d'évaluation croît de manière exponentielle dans tous les services publics français où l'on applique désormais les critères de gestion du management industriel. Les hospitaliers et les universitaires ont déjà eu à en connaître et l'on a pu voir à quel point la pratique est mise en cause au nom d'intérêts gestionnaires. Si les associations de psychanalyse, par le biais des procédures de contrôle des formations dispensées dans ses instituts et ses écoles, sont investies par cette logique, on a des raisons de craindre que l'avenir même de la psychanalyse soit sombre à très court terme.

Certains ont soutenu qu'il avait fallu ruser, et qu'il fallait bien user de tactique et concéder un peu pour obtenir une garantie d'exercice qui préservait l'essentiel. Or, et c'est notre thèse, "l'essentiel" de la psychanalyse réside précisément dans cette question, qui doit rester ouverte: "comment devient-on psychanalyste"? Question que Lacan aura soutenue toute sa vie, et spécialement en interrogeant le dispositif de la passe, qui devait en recueillir quelque chose. Question non résolue certes, question qui fait débat dans le mouvement analytique, mais question qu'il ne faut certainement pas résoudre par une reconnaissance d'Etat! Il y a à cet endroit une antinomie qu'il faut soutenir – et préciser par une élaboration dans la culture – au cœur même de l'aventure analytique: tous les psychanalystes sont d'accord

[1] La défense des usagers contre les méfaits des « charlatans » a été un des arguments majeurs mis en avant par le projet de loi.

quant au fait que pour devenir psychanalyste, il faut d'abord passer par une cure personnelle. Or ce réquisitfondamental est en vérité inacceptable pour l'Etat, qui ne se soucie que de savoir universitaire, comme on l'a vu dans les négociations concernant le bagage minimum exigible pour la "formation" des psychothérapeutes.

LDP: Vous écrivez à propos d'un statut de psychanalyste garanti par l'Etat, prévu dans la loi sur les psychothérapies: "Or, un acte qui serait garanti par l'Etat ne serait plus un acte psychanalytique". Pouvez-vous développer?

Franck Chaumon: C'est Lacan qui a précisé ce qu'il en est de l'acte analytique. Toute sa vie il a été hanté par le souci de donner une définition structurale des conditions exigibles pour qu'il y ait du discours analytique. Cette question l'a tenaillé tout au long de son enseignement, à partir de sa thèse selon laquelle Freud avait inventé une modalité nouvelle et extra-ordinaire du lien social. Freud en effet avait fait le pas décisif, parlant de la "règle fondamentale" comme étant son levier décisif, générateur du transfert:"dire tout ce qui passe par la tête".

Si l'on réfléchit une seconde, on mesure immédiatement le caractère radicalement nouveau de ce lien social, qui se noue entre un analysant et un analyste, par l'effet de la parole. On en distingue immédiatement le caractère exorbitant et subversif. Quand on rencontre quelqu'un d'ordinaire on ne lui dit pas tout ce qui passe par la tête! Cela montre bien comment la psychanalyse est un lien social très particulier, très arbitraire, très précis.

Or, pour que cette aventure soit possible, encore faut-il que quelqu'un se propose d'en soutenir l'enjeu. C'est le pas original de Lacan que de placer à cet endroit l'acte de celui qui se propose de soutenir cette parole à lui adressée. Il me semble que c'est Mannoni qui avait eu cette formule: être analyste, c'est ne pas empêcher quelqu'un de faire son analyse! On peut ici tout aussi bien rappeler la formule de Lacan selon laquelle la résistance en psychanalyse, c'est la résistance du psychanalyste. Cela ne va pas de soi, c'est un acte, et il faut rester à hauteur de cet "acte analytique". Or l'acte ne se déduit pas d'un savoir, pas plus que d'une décision volontaire murement réfléchie. C'est bien plutôt de l'acte que se déduit rétroactivement un sujet. Du coup, pour rester dans le fil de l'enseignement

freudien, il est clair qu'il ne saurait y avoir de tiers qui précède, préside, surveille ou contrôle ce moment pourtant décisif du passage de l'analysant à l'analyste. Si un Autre, nécessairement distinct dans son statut (un "analyste" certifié?) du postulant est en position d'authentifier ce passage, il est clair que cet acte lui est en quelque sorte dérobé. Ce n'est plus un acte, c'est un acte par délégation.

D'une certaine manière, cette affaire d'acte analytique peut parler à beaucoup de gens, y compris des gens qui ne sont pas dans la psychanalyse. Chacun sait bien qu'il y a des situations dans la vie où il faut s'engager, il y a un pari, un risque à prendre. Vouloir maîtriser ce moment, vouloir le vider de sa dimension de pari, c'est en abolir ce qui fait son prix. C'est pourquoi l'idée de loger*à cet endroit* quelque procédure que ce soit, est une négation de l'acte lui-même.

Par contre, il s'agit après-coup de tenter d'en recueillir quelque chose, ce que Lacan tentera avec le dispositif de la passe. Mais c'est dans un temps *second*. Je crois que cette dimension de l'acte, son statut d'imprévisibiliténe concerne pas que la psychanalyse mais bien la société dans son ensemble. L'enjeu de la psychanalyse dans la culture me semble à cet endroit particulièrement actuel: elle s'oppose à une logique néolibérale des actes quantifiés, garantis, encadrés, sécurisés, elle objecte àune société du contrôle et du principe de précaution généralisé.

J'aime la très belle formule du peintre Pierre Soulages: "La différence entre l'artisan et l'artiste c'est que l'artisan, quand il travaille, a une représentation de l'objet qu'il va produire. L'artiste au contraire ne sait pas du tout où il va". C'est ce pari de l'inconnu, de l'imprévisible qui soutient la quête de l'artiste, tout comme le psychanalyste, et cela est posé à l'origine, dans le moment de passage à l'analyste.

LDP: Depuis Freud, la psychanalyse a subi des critiques, a été combattue et attaquée. Pourquoi vit-elle, à votre avis un moment particulièrement dangereux? Quels ont été les autres moments de crise pour la psychanalyse?

Franck Chaumon: Il faut distinguer ce qui peut être circonstanciel du nécessaire. La difficulté à soutenir le discours analytique me semble

consubstantielle à la psychanalyse. Freud a montré, spécialement dans ses travaux qui traitaient de la société, que c'était structurellement que la psychanalyse était malvenue: elle va en effet, pour faire court, contre le refoulement qui fait société. Lacan a repris cette question avec sa théorie des quatre discours,qui précise en quoi le discours analytique s'oppose aux autres modalités de discours. Il n'y a aucune raison que ça s'arrange.

LDP: La psychanalyse est structurellement subversive?

Franck Chaumon: Subversive veut dire quoi? Cela veut dire que par rapport à d'autres modalités de relations entre les hommes, la psychanalyse met au premier chef quelque chose que ne mettent pas les autres modalités, ce que Lacan appelle "l'objet *a*", l'objet cause du désir. La psychanalyse met au travail quelque chose, que Lacan nomme l'objet a, qui est dans tous les liens sociaux mais elle le met d'une façon particulière. Cela me paraît relativement simple. Puisque je prenais l'exemple de l'art tout à l'heure, il me semble qu'à sa racine la pratique de l'art n'est pas quelque chose qui socialement aille de soi. L'artisteest un être à la fois extrêmement socialau sens où il œuvre au travail de la culture, mais en même temps sa position subjective fait de lui quelqu'un qui est en dehors des modalités dominantes de lien social. Par contre, est-ce que la société permet qu'il y ait ces différentes modalités de lien? C'est là que la question politique commence.

LDP: Et on peut voir que l'Etat ne veut pas de ces liens…

Franck Chaumon: Il y a des régimes politiques qui ne supportent pas la règle fondamentale de Freud. Une petite anecdote: je discutais avec un collègue chinois _ on sait que la psychanalyse s'implante en Chine _ et je lui disais, est-ce que vraiment il n'y a pas de difficulté à ce qu'on fasse une psychanalyse en Chine? peut-on vraiment dire tout ce qui passe par la tête?". Il m'a répondu sans rire: «Oui, du moment qu'on ne parle pas politique". Or c'est évidemment une limitation rédhibitoire pour la psychanlayse, puisqu'elle contrevient strictement à la règle fondamentale.

Mais il est d'autres manières de circonscrire la psychanalyse et d'essayer de l'adapter. Elles ne sont certes pas nouvelles, mais elles ont pris une ampleur

extraordinaire. Aux Etats Unis, par exemple, certains courants de la psychanalyse américaine sont entrés en étroite collaboration avec des courants de management dans les entreprises mais aussi dans la société. Le courant dit de la relation d'objet, et tout autant le courant culturaliste se sont investis dans une certaine psychologisation du lien social.

LDP: On peut dire que c'est toujours la psychanalyse, même si elle se transforme à ce point?

Franck Chaumon: C'est une question intéressante car l'histoire montre, y compris l'histoire actuelle, qu'il ne faut pas parler de *la* psychanalyse mais qu'il vaut mieux parler des psychanalystes, en tant qu'ils se regroupent dans divers courants qui eux-mêmes dévient ou non de l'enseignement freudien. Il y a certes des différences majeures. Je ne sais pas s'il faut s'en attrister, mais ce qui est sûr c'est qu'il convient de regarder la chose en face. Quand on considère l'histoire de la psychanalyse aux Etats-Unis on voit que certains courants ont passé alliance avec l'"americanway of life", mais d'autres non. En France, c'est à cela qu'on assiste. Certains courants participent à la gestion sociale, à la psychologisation de la société, à la diffusion des réponses psychothérapiques. D'autres essayent de se maintenir dans la rigueur, dans ce que nous estimons être la rigueur de la psychanalyse. Le *Manifeste pour la psychanalyse* a été écrit pour dire qu'il y a des lignes jaunes qu'il ne faut pas franchir et convaincre les collègues que c'est l'avenir même de la psychanalyse qui est en jeu

LDP: Quels ont été les autres deux moments où la psychanalyse a été en danger?

Franck Chaumon: Nous avons choisi de prendre le terme de "moment" pour caractériser une période où la question de l'exercice de la psychanalyse est venue se confronter à la logique de l'Etat, mais où la réponse de Freud, puis de Lacan s'est opposée victorieusement à son édulcoration. C'est du reste la vérification du fait que l'avenir de la psychanalyse dépend des psychanalystes, puisque dans les deux cas, Freud et Lacan se sont opposé … à certains psychanalystes.

Le premier moment que nous avons retenu est celui où le droit autrichien a contesté à quelqu'un qui n'était pas médecin d'exercer la psychanalyse. Il faut absolument recommander la lecture du texte de Freud qui s'appelle "La question de l'analyse profane". C'est un texte merveilleux dans lequel Freud s'adresse à tous, à l'homme des lumières, à celui qui veut réfléchir et il explique pourquoi demander la garantie de la médecine est une erreur, c'est aller contre la psychanalyse. Si les médecins veulent devenir psychanalystes il faut qu'ils fassent, comme Freud le dit fermement, une analyse. C'est le moment où il défendà travers Reik la légitimité de l'analyse profane, dont il renverse l'argument polémique: ce sont les médecins qui, eux, n'ont aucune formation qui les prépare à cet exercice. Non seulement les psychanalystes n'ont nul besoin d'être médecins, mais les médecins n'ont aucune ouverture particulière à la psychanalyse. Or, dans ce moment, Freud est presque seul à soutenir sans concessions ce point de vue au sein du mouvement qu'il a pourtant créé. Les analystes américains revendiquent au contraire la condition d'être médecin. C'est une ligne de partage radicale: Ferenczi est du côté de Freud mais bien peu sont clairement avec lui. De fait l'option médicale a triomphé aux USA et continue de prévaloir.

Le deuxième moment de menace pour la psychanalyse que nous pointons est celui de 1956 où Lacan rompt avec les modalités de reconnaissance de la psychanalyse instaurées par Freuden disant: Il y a quelque chose qui ne va pas dans notre appréhension du passage de l'analysant à l'analyste. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut faire une analyse pour devenir analyste mais qu'est-ce que nous pouvons recueillir de ce passage, de cette position qui fait que quelqu'un qui est sur le divan va se dire, je veux m'assoir sur le fauteuil? Quels en sont les paramètres? On pourrait dire que cette question demeure ouverte aujourd'hui, mais Lacan invente un dispositif qu'il appelle "la passe" qui essaye d'être précisément homogène, structurellement congruent au processus lui-même. Les modalités d'habilitation universitaire en termes de savoir, de connaissance, de cursus, de protocole, tout cela ne va évidemment pas pour Lacan. Il trace à cet endroit une ligne de partage qui va opérer pour l'ensemble du mouvement analytique. Cela est le deuxième "moment".

Le troisième moment que nous identifions est le moment actuel, révélé par l'affaire de la réglementation des psychothérapies, elle-même indice d'une forme du discours capitaliste pour qui l'enjeu des subjectivités est devenu crucial. En regard de cet état du discours dominant, nous ne disposons pas d'un texte de même stature que ceux qui ont caractérisé les deux moments précédents. Mais il nous semble pour autant qu'un acte de Lacan peut avoir ce statut, même s'il reste à déplier comme tel. Il se trouve en effet que Lacan un jour a dit:"Je ne suis pas satisfait du fonctionnement de l'école que j'ai fondée pour tenter de tenir soutenir la radicale spécificité de la psychanalyse. Cela ne va pas, je dissousl'Ecole Freudienne de Paris." C'est un acte inouï dans lequel nous sommes toujours, car les enseignements de la dissolution restent à élaborer.

Cet acte de Lacan est extraordinaire, et s'il a laissé le mouvement lacanien profondément déchiré, on n'ose penser à l'inverse ce qu'il serait devenu si Lacan n'avait pas eu le courage de prendre acte de cet échec. Nous pensons au contraire que la dissolution impose la poursuite d'un travail, qui rejoint les questions du moment actuel. Dans le mouvement lacanien la question de savoir comment on reconnaît que quelqu'un est passé à l'analyste reste une questionet doit être articulée avec celle de l'école et de l'association. Prétendre que cette question est réglée c'est méconnaître l'acte de dissolution. Or l'Etat, lui, veut la régler. Et bien évidemment il privilégie et privilégiera les formes de reconnaissance qui lui sont familières, évaluations du savoir et procédures de garanties. Puisque la question du passage à l'analyste est une question ouverte, non tranchée entre les différentes écoles et associations, et puisque la forme associative n'est pas constituée sur un mode unique, la reconnaissance par l'Etat présente le danger de tarir la source même des questions qui restent à élaborer.

LDP: Alors, le manifeste est une forme de résistance?

Franck Chaumon: Oui, c'est une forme de résistance. C'est d'abord un refus puisqu'il y a eu deux pétitions, la première "Le manifeste pour la psychanalyse", qui s'opposait à la stratégie de la négociation avec le ministère, et la seconde, "Ni statut ni Ordre pour la psychanalyse"qui s'opposait à la tentation par certains d'entrer dans une logique strictement corporative, sous la forme d'un ordre professionnel. La

pétition a dit non mais le livre a fait beaucoup plus, car il s'agissait deposer les problèmes théoriques, historiques et structuraux qui nous semblaient en jeu dans l'affaire. Ceci répondait à une exigence car malheureusement on peut dire que le débat n'a véritablement pas été instruit, et certainement pas exposé en son fond. Quand les médias s'en sont fait l'écho, ce fut pour s'en tenir à la critique politique de l'évaluation, les procédures, ce qui fut spécialement le cas de la position d'un Jacques-Alain Miller. Mais quant à savoir en quoi la psychanalyse devait être tenue hors de ce champ, les arguments ont été fort peu développés. Il nous a paru qu'il fallait s'y atteler, quitte à devoir élargir notre champ d'analyse.

Donc, l'enjeu de ce livre a été d'essayer de restaurer les questions essentielles, de les formuler aussi bien pour des gens qui ne sont pas dans la psychanalyseet c'est pour cela que je suis très heureux que cet interview paraisse dans Tropico, une revue culturelle. De la même manière, le fait que ce livre soit publié chez un éditeur qui n'est pas du tout spécialisé dans la psychanalyse était très important pour nous. C'était aussi un enjeu de dire des choses de manière simple dans un langage si possible accessible à tous.Reste à savoir si nous réussirons à provoquer ce débat, si les associations numériquement importantes en particulier accepterons d'entrer dans ce débat avec nous. On peut craindre qu'il n'en soit pas ainsi, même si le début des ventes de l'ouvrage est extrêmement encourageant, et témoigne de son actualité.

LDP:Dans la pétition de 2004, *Manifeste pour la Psychanalyse* vous avez écrit: "Chaque psychanalyse est une expérience singulière qui déroute tout programme et toute garantie a priori. Elle se fonde sur un rapport au symptôme qui vise à en extraire la vérité et non à l'éradiquer en vue d'une normativité. En ce sens, elle est antagonique de toute psychothérapie". Ce manifeste a réuni mille signatures. Maintenant vous publiez un livre collectif. Quels sont les prochains pas pour empêcher que cette loi tue la psychanalyse?

Franck Chaumon: Je n'en sais rien. La seule chose que je peux dire c'est que justement ce n'était pas prévu. Il n'était pas prévu que nous nous retrouvions, à quelques uns, animés de la même indignation et du même refus. Cela a pris la

forme d'une pétition, puis d'un livre, mais rien n'était décidé au départ. Il en va de même pour demain: qui peut dire ce qu'il faut faire, ce qu'il faut inventer pour poursuivre ce mouvement? Ce qui est certain c'est que notre regroupement à 6 n'a pas vocation à constituer une nouvelle association, ni un mouvement structuré comme tel. Nous avons voulu réagir, lancer un pavé dans la mare. Nous avons travaillé ensemble, cela a duré quatre ans. L'expérience à été extrêmement riche, mais on ne peut en déduire la suite. Nous verrons.

LDP: Vous écrivez à la page 94: "Elle (la psychanalyse) dénonce le tourbillon infernal du lien social dominant, que Lacan a nommé discours capitaliste, et c'est pourquoi elle représente une menace qui doit être circonscrite". La psychanalyse est-elle trop subversive?

Franck Chaumon: On pourrait dire que dans le discours capitaliste il y a sans arrêt des objets, des biens qui nous sont proposés. Dès qu'on en a "acquis" un, un autre nous est présenté. Le lien social est structuré par une mise à disposition d'objets indéfiniment substituables, ce qui est une manière de répondre au fait que Freud a su discerner: nul objet ne saurait être satisfaisant.Cette circulation exponentielle des objets est celle en premier lieu des objets manufacturés, des objets issus de la technique. Mais cela vaut tout autant pour d'autres types d'objets que sont ce que l'on appelle les «services" c'est à dire des prestations de pratiques humaines parmi lesquelles la psychologie, qui a conquis une place décisive. Objets, "objets psy" - psychothérapies ou psychotropes - les propositions de réparations symptomatiques, de prestations de bien-être et de coaching, font partie de ce tourbillon infernal dans lequel nous sommes tous pris.

Ce discours capitaliste, qui "met de côté les choses de l'amour" comme le dit Lacan, est pourtant selon lui "menacé de crevaison". Il est aisé de saisir en quoi cette proposition permanente d'objets qui viendraient calmer notre insatisfaction est en réalité est bien plus angoissante qu'apaisante, car "l'angoisse c'est le manque du manque". Il y a certes dans le discours capitaliste quelque chose de profondément asservissant par la saturation des objets, mais c'est aussi pourquoi la psychanalyse rencontre un écho dans la culture, quant elle donne un tout autre statut à l'objet.

Il faut donc prendre acte sérieusement de cette logique contrastée du discours capitaliste, mais voir aussi en quoi la psychanalyse fait réponse, en tant que discours, à cette nouvelle domination. Pour cela, il convient de situer les effets de ce discours, mais sans se laisser fasciner par son hégémonie en n'offrant comme issue pour la psychanalyse ou le repli vers un passé nostalgique, ou l'accommodation de la pratique analytique à l'esprit du temps.

LDP:Est-ce le cas de Charles Melman et Jean-Pierre Lebrun?

Franck Chaumon: Je le crois. En fait c'est un discours de référence lacanienne, mais qui glisse inexorablement sur la pente sociologique.

LDP: Et ils ont une très grande audience au Brésil où ils sont traduits…

Franck Chaumon: Quand je disais que certains courants de la psychanalyse allaient dans le sens de la conformité sociale, je voulais dire qu'il ne suffit pas de se réclamer de la psychanalyse, mais il s'agit de soutenir son discours, ce qui n'est pas facile. De la même façon qu'aux Etats-Unis il y eut des courants qui ont fait alliance avec l'esprit de l'american way of life au point de fournir à la sociologie américaine la plus conformiste un certain nombre de concepts clés, de même hélas en France un courant qui se réclame deLacan propose une vision de la modernité d'orientation adaptative. S'appuyant sur des textes issus de la sociologie, de la psychologie et de l'épidémiologie (j'ai développé cette argumentation dans la revue de psychanalyse française Essaim, n°25, 2010), ce courant a peu à peu structuré une opinion répandue en particulier dans le milieu des travailleurs sociaux. On nous parle d'effondrement symbolique, d'effacement de la fonction paternelle d'autorité, et l'on va jusqu'à dire que le changement économique entraîne un changement anthropologique. Le sujet au sens de la psychanalyse ne serait plus (Charles Melman) et on s'interroge sur une mutation de masse soit du côté de la psychose soit de la perversion (Jean-Pierre Lebrun) La description qui en est faite use de la rhétorique du déclin: le sujet qu'a connu Freud n'est plus, la loi du père non plus, la course à la jouissance est le fait même du nouveau sujet. Tout en posant la situation d'il y a vingt, trente, quarante ans comme une espèce d'idéal perdu, on se

fait pragmatique et on appelle à une modification de la technique analytique, qu'il faut adapter aux idéaux du temps.

LDP: Et qu'est-ce que vous, les auteurs du Manifeste pour la psychanalyse en pensez?

Franck Chaumon: Nous considérons cette position comme extrêmement dangereuse, car au motif de décrire le malheur du monde, elle en accentue la dérive. Quand on relit les productions de l'école américaine dela relation d'objets d'il y a 30 ou 40 ans on retrouve d'une manière extrêmement frappante la même rhétorique que celle qui est tenue aujourd'hui.

Il est dit à l'époque: "Dans notre clientèle il n'y a plus les névrosés qu'on trouvait du temps de Freud, mais une nouvelle pathologie qu'on va appeler le narcissisme. Il faut changer notre technique pour s'adapter à la nouvelle configuration subjective". C'est la même thématique aujourd'hui en France, où des auteurs comme Melman et Lebrun constatent une évolution de notre monde,mais ils la naturalisent en en faisant une caractéristique du "nouveau sujet". Au lieu de dire: "Le discours capitaliste saisit les individus de manière de plus en plus serrée, les met sous un impératif de jouissance, les fait crouler sous une avalanche d'objets, court-circuite la question de l'amour, évacue la castration", ils disent "le sujet n'est plus ce qu'il était". Au lieu de dire que les modes de subjectivités sont travaillés par les changements du discours capitaliste, ils disent: "les sujets eux-mêmes ont changé". Comme nous l'avons montré dans plusieurs écrits, la définition lacanienne du sujet s'oppose strictement à ce rabattement sur la notion de subjectivité (voir le numéro d'Essaim qui y est consacré, n°22, 2009).

Il est très frappant de constater que les critiques foucaldiennes du biopolitique et son analyse de l'immense développement de la "fonction psy" sont totalement ignorées de ces auteurs. C'est comme s'ils vivaient dans un autre monde que celui de la psychologisation généralisée dans lequel nous sommes tous pris. Mais là est précisément le problème, c'est que le discours qu'ils tiennent participe à l'évidence de cette psychologisation.

Je dis que ce qui a changé c'est l'impact du discours capitaliste, qui porte jusque dans le champ de l'intime autrefois préservé et qui s'infiltre jusque dans la nomination du malaise et des symptômes d'une époque. Or il est frappant de voir que des psychanalystes reprennent à leur compte sans aucune critique les catégories cliniques promues par la sociologie et la psychologie contemporaines. Plutôt que de dire "Il y a des nouvelles pathologies qui démontrent qu'il y a de nouveaux sujets" il est plus précis de dire que des nouveaux symptômes sont proposés pour nommer le malaise dans la civilisation, et que ces nouvelles nominations sont couplées avec de nouvelles propositions de psychotropes et de psychothérapies. La grande vague de la dépression, nommée maladie du siècle est strictement corrélée avec l'apparition sur le marché des anti-dépresseurs. Bien sûr qu'il y a de nouvelles demandes, puisque nous avons dit l'inflation du discours psy dans le social: les individus sont sommés d'aller parler. Bien sûr que les psychanalystes doivent tenir compte de ce fait nouveau. Certainement pas en l'entérinant mais en le situant comme fait de discours.Il leur faut du même coup – et ceci nous ramène à notre propos initial – se situer dans un affrontement du fait psychothérapique.

Cela ne va pas de soi et implique de se situer en face de la prescriptiongénéralisée de coaching, particulièrement dans le champ de l'enfance. Il est aisé de constater à quel point les parents aujourd'hui sont soumis à l'injonction de la psychologie: ils viennent avec leurs enfants et demandent ce qu'ils ont vu à la télé, sur les journaux, sur internet, autant de médias qui regorgent d'articles prescriptifs et normatifs. Ils demandent en effet une satisfaction immédiate, à laquelle "ils ont droit", puisque c'est la loi du marché.Or, la position de Melman et de Lebrun est de dire: "vous voyez, les gens ont changé. Ils ont un rapport à la jouissance qui n'est pas du tout le même rapport au manque et à la castration que nous connaissions". Soyons précis:les "gens" ont changé oui, si l'on entend par là les subjectivités produites par le discours capitaliste, mais pas le sujet au sens lacanien, le sujet de l'inconscient, c'est à dire celui qui se déduit du langage. Si les individus viennent sous injonction demander des objets de satisfaction garantis (médicaments, psychothérapies), le moins que l'on puisse attendre d'un analyste

est qu'il se décale, qu'il ouvre cette demande. L'expérience montre que c'est faisable, pour peu qu'on s'y attèle.

Bien évidemment il faut en effet ne pas ignorer à quel point il existe une pression sociale normative pour que les gens demandent selon la norme. Alors qu'autrefois il fallait faire un chemin vers la psychanalyse, aujourd'hui ils sont poussés vers un "psy" comme ils sont poussés vers les médecines douces, vers le scanner, vers l'IRM. Aujourd'hui avoir un enfant c'est être soumis à une pression normative incroyable. Pour son développement il faut ceci, pour sa sexualité il faut autre chose, si le couple se sépare il faut anticiper, aller voir un "psy". Cela c'est le discours psychologique, qui soutient l'hypothèse d'une harmonie possible, d'une prévention des conflits, des difficultés de l'amour, de la vie même. Il faut tout prévoir, il faut des réponses. Est-ce que cela veut dire que ces parents-là sont des "nouveaux parents", oui. Des "nouveaux sujets"? Non. Est-ce que nous avons à en tenir compte? Oui. Mais certainement pas en édulcorant la psychanalyse, mais au contraire, en soutenant la psychanalyse dans ce contexte-là. C'est notre travail

Je dirai d'un mot pour conclure, que l'on situe peut être mieux à présent notre propos initial: la réglementation des psychothérapies est un symptôme du nouveau discours capitaliste qui fait de l'intime son objet biopolitique. La réaction en ordre dispersé des analystes français face à l'initiative de l'Etat nous semble l'indice du fait que beaucoup n'ont pas pris la mesure de la menace d'inclusion de la psychanalyse dans le champ de la psychologie. A travers ces questions, c'est la psychanalyse qui semble être à un carrefour.